

PROCÈS-VERBAL

Réunion extraordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 7 novembre 2023, à 19 h,
à la salle du Conseil de l'édifice municipal Nancy Lainey-Thériault

Présents : Denis Landry, maire
Luc Robichaud, conseiller général
Suzanne Thériault, conseillère générale
Cathy Paulin, conseillère quartier 1
Etienne Cormier, conseiller quartier 2
Albert Lagacé, conseiller quartier 3
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4
Danny Comeau, conseiller quartier 5
Louis LeBouthillier, conseiller quartier 6
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière

Absent : Jessica Thériault, greffière adjointe

1. Appel à l'ordre

Monsieur le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Constatation du quorum

La directrice générale confirme qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

La conseillère Cathy Gosselin déclare un conflit d'intérêt pour l'item 6.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par le conseiller Luc Robichaud que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-11-143

5. Modification du plan municipal et de l'arrêté de zonage pour le dossier Sucrierie Chiasson

5.1. Première lecture du titre arrêté 2023-08

Résolution du Conseil sur la première lecture par son titre

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire autoriser l'aménagement d'une habitation multifamiliale de trois logements sur le terrain portant le numéro d'identification 20917662;

CONSIDÉRANT QU'aucune objection au projet n'a été reçue;

Le conseiller Albert Lagacé fait donc la première lecture du titre de l'arrêté no 2023-08 Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan d'urbanisme municipal de Paquetville.

Il est ensuite proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault,

QUE l'arrêté 2023-08 Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan d'urbanisme municipal de Paquetville, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-11-144

5.2. Deuxième lecture du titre arrêté 2023-08

Résolution du Conseil sur la deuxième lecture par son titre

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire autoriser l'aménagement d'une habitation multifamiliale de trois logements sur le terrain portant le numéro d'identification 20917662;

CONSIDÉRANT QUE la première lecture a été faite;

Le conseiller Luc Robichaud fait donc la deuxième lecture du titre de l'arrêté no 2023-08 Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan d'urbanisme municipal de Paquetville.

Il est ensuite proposé par le conseiller Luc Robichaud et appuyé par le conseiller Étienne Cormier,

QUE l'arrêté 2023-08 Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan d'urbanisme municipal de Paquetville, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-11-145

5.3. Première lecture du titre Arrêté 2023-09

Résolution du Conseil sur la première lecture par son titre

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire autoriser l'aménagement d'une habitation multifamiliale de trois logements sur le terrain portant le numéro d'identification 20917662;

CONSIDÉRANT QU'aucune objection au projet n'a été reçue;

La conseillère Cathy Gosselin fait donc la première lecture du titre de l'arrêté no 2023-09 Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville.

Il est ensuite proposé par la conseillère Cathy Gosselin et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau,

QUE l'arrêté 2023-09 Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-11-146

5.4. Deuxième lecture du titre Arrêté 2023-09

Résolution du Conseil sur la deuxième lecture par son titre

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire autoriser l'aménagement d'une habitation multifamiliale de trois logements sur le terrain portant le numéro d'identification 20917662;

CONSIDÉRANT QUE la première lecture a été faite;

La conseillère Nathalie Mallais Comeau fait donc la deuxième lecture du titre de l'arrêté no 2023-09 Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville.

Il est ensuite proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et par la conseillère Cathy Gosselin,

QUE l'arrêté 2023-09 Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-11-147

6. Nomination du chef pompier du Service d'incendie de Paquetville

La conseillère Cathy Gosselin, étant en conflit d'intérêt avec le présent item, sort de la salle de réunion à 19 h 09.

Il est proposé par le conseillère Suzanne Thériault et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau, que Guy Paulin soit nommé à titre de Chef pompier du Service d'incendie de Paquetville pour un mandat de 5 ans. Six (6) pour, un (1) contre. Adoptée.

Résolution no 2023-11-148

La conseillère Cathy Gosselin revient dans la salle à 19 h 16.

7. Arrêté sur la planification des mesures d'urgences dans la MHT

7.1. Première lecture du titre arrêté no 2023-10

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de mettre à jour l'arrêté sur la planification des mesures d'urgences pour l'ensemble de la municipalité suite à la réforme municipale;

Le conseiller Luc Robichaud fait donc la première lecture du titre de l'arrêté no 2023-10 Arrêté sur la planification des mesures d'urgences de la Municipalité des Hautes-Terres.

Il est ensuite proposé par le conseiller Luc Robichaud et appuyé par le conseiller Étienne Cormier,

QUE l'arrêté no 2023-10 Arrêté sur la planification des mesures d'urgences de la Municipalité des Hautes-Terres, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-11-149

7.2. Deuxième lecture du titre arrêté 2023-10

CONSIDÉRANT QUE la première lecture a été faite;

La conseillère Cathy Gosselin fait donc la deuxième lecture du titre de l'arrêté no 2023-10 Arrêté sur la planification des mesures d'urgences de la Municipalité des Hautes-Terres.

Il est ensuite proposé par la conseillère Cathy Gosselin et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau,

QUE l'arrêté no 2023-10 Arrêté sur la planification des mesures d'urgences de la Municipalité des Hautes-Terres, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-11-150

8. Nouveaux mats pour la région de St-Isidore

Il est proposé par le conseiller Louis LeBouthillier et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault, que l'on commande deux mats pour installer des drapeaux à l'aire de

repos adjacente à la caserne de St-Isidore, pour un montant de 6 000 \$, incluant l'installation. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-11-151

9. Ajournement

Le conseiller Albert Lagacé propose l'ajournement et la séance est levée à 19 h 33.


Denis Landry
Maire


Vanessa Haché Breau
Directrice générale/Greffière

